

LA LETTRE RECOMMANDÉE DU MOIS.**Par Patrice NOIRET**

Nous décrivons ci-dessous une lettre recommandée envoyée par EXPRES, de Bruxelles X le 11 septembre 1960 vers Bruxelles 15.

Elle est affranchie au tarif exact de 21 FB par cinq timbres Baudouin à lunettes type Marchand de 4 FB (TP n° 926) et par deux timbres chiffre sur lion héraldique de 0,5 FB (TP n° 854).

Au recto la lettre porte la griffe bilingue « **dépôt special / bijzondere afgifte** ».

Le destinataire étant absent, le facteur applique son cachet de facteur n° 57 ainsi qu'une mention manuscrite « **à représenter le 17-9-60** ».

Le port se décompose comme suit, pour un total de 21 FB :

- lettre ordinaire : 3 FB (tarif au 01.11.1959)
- taxe guichet spécial : 3 FB
- taxe d'EXPRES : 8 FB (tarif au 15.12.1952)
- taxe de recommandation : 7 FB



Figure 1 : Recto de la lettre recommandée envoyée par EXPRES de Bruxelles X le 11 septembre 1960 à destination de Bruxelles 15.